Concertation pour l’aménagement de l’avenue Jean Cordier

Réunion publique du 27 janvier 2025

ERA INGENIEURS CONSEIL

RESPUBLICA

BORDEAUX MÉTROPOLE

Ville de PESSAC

L’histoire du projet et du dialogue

RESPUBLICA

BORDEAUX MÉTROPOLE

Ville de PESSAC

Le linéaire de projet de l'avenue Jean Cordier

Les chiffres de la démarche de concertation

36 MOIS DE CONCERTATION

396 PARTICIPANTS, toutes rencontres confondues

10 RENCONTRES

2km linéaire d'avenue

1,3km² de surface opérationnelle

La démarche de concertation

Réunion de lancement de la concertation	Rencontre de proximité	Diagnostic en marchant	Atelier participatif	3 réunions sectorielles et une réunion de proximité	Réunion publique de lancement de l'expérimentation	Expérimentation	Réunion publique de bilan de l'expérimentation
18/11/21	**14/01/22**	**15/01/22**	**10/03/22**	**13/11/23** **15/11/23** **16/11/23** **07/12/23**	**25/01/24**	**5 mois**	**27/01/25**

Site de la participation de BORDEAUX MÉTROPOLE

© Res publica

Le programme de l’avenue Jean Cordier en résumé

- **Une amélioration forte des déplacements à pied sur l’avenue par la mise en accessibilité PMR de l’ensemble des trottoirs et la sécurisation des traversées.**
- **Une recherche d’un apaisement des circulations motorisées (zone 30, plateaux)…**
- **… pour conforter les déplacements à vélos sur la chaussée.**
- **… tout en garantissant le passage des bus dont les conditions d’attente aux arrêts seront améliorées.**
- **Intégrer le végétal dans l’aménagement quand les emprises le permettent**

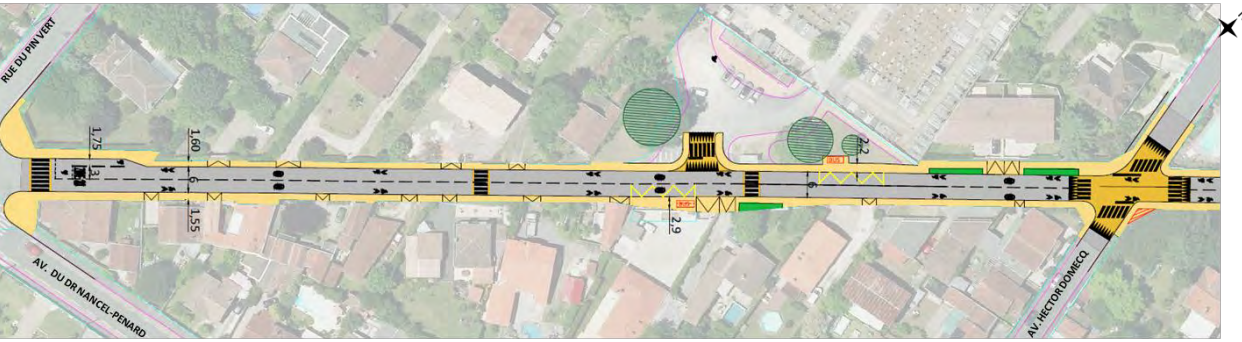

Légende chaussée

- Bordure
- Chaussée
- Trottoir
- Régularisations foncières
- Stationnement / Entrée charretière
- Plateau ralentisseur
- Espace planté

Les limites du programme initial

- Un programme initial à niveau de trafic routier constant.
- Or avec 6 000 véhicules/jour sur la majeure partie de l'avenue Jean Cordier :
  - Il n'est pas conseillé de mettre en œuvre des dispositifs de modération des vitesses types ralentisseurs, écluses ou chicanes car cela créerait des retenues de trafic.
  - L'avenue est fortement utilisée par les vélos pour la liaison vers Bordeaux. Or pour ce niveau de trafic motorisé, un aménagement cyclable en site propre serait nécessaire selon les référentiels techniques mais les emprises contraintes ne le permettent pas.

Le cadre réglementaire oblige à prendre en compte les vélos.

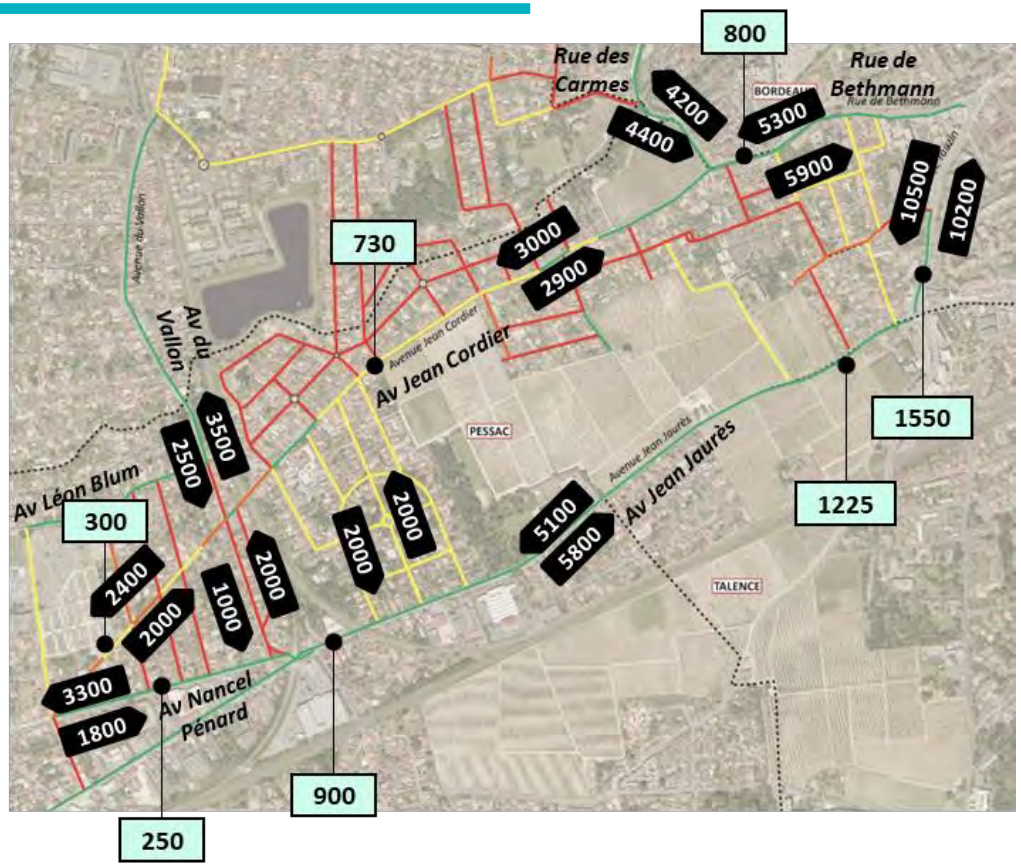

1800 Trafic moyen jours ouvrés en véh/j

250 Comptage vélo 7h – 19h

Loi d'Orientation des Mobilités et évolution du projet

- La Loi d'Orientation des Mobilités est venue renforcée l'obligation réglementaire des gestionnaires de voirie de créer des itinéraires cyclables lors des travaux de voirie.

- Les associations d'usagers du vélo se sont saisies de ce rappel pour être plus vigilants sur les projets d'aménagements et faire éventuellement des recours si l'intégration des vélos n'est pas suffisante.

- **Dans ce contexte, le projet de l'avenue Jean Cordier a fait l'objet d'échange pour une meilleure intégration des vélos ce qui a amené à la nouvelle phase de concertation.**

- **Compte tenu des emprises limitées et pour éviter des acquisitions sur tout le linéaire, une action visant à réduire le niveau de trafic a été retenue**. Et cela conformément à l'abaque du CEREMA (voir ci-contre) que Bordeaux Métropole à généralisé pour vérifier la compatibilité des projets avec la LOM.

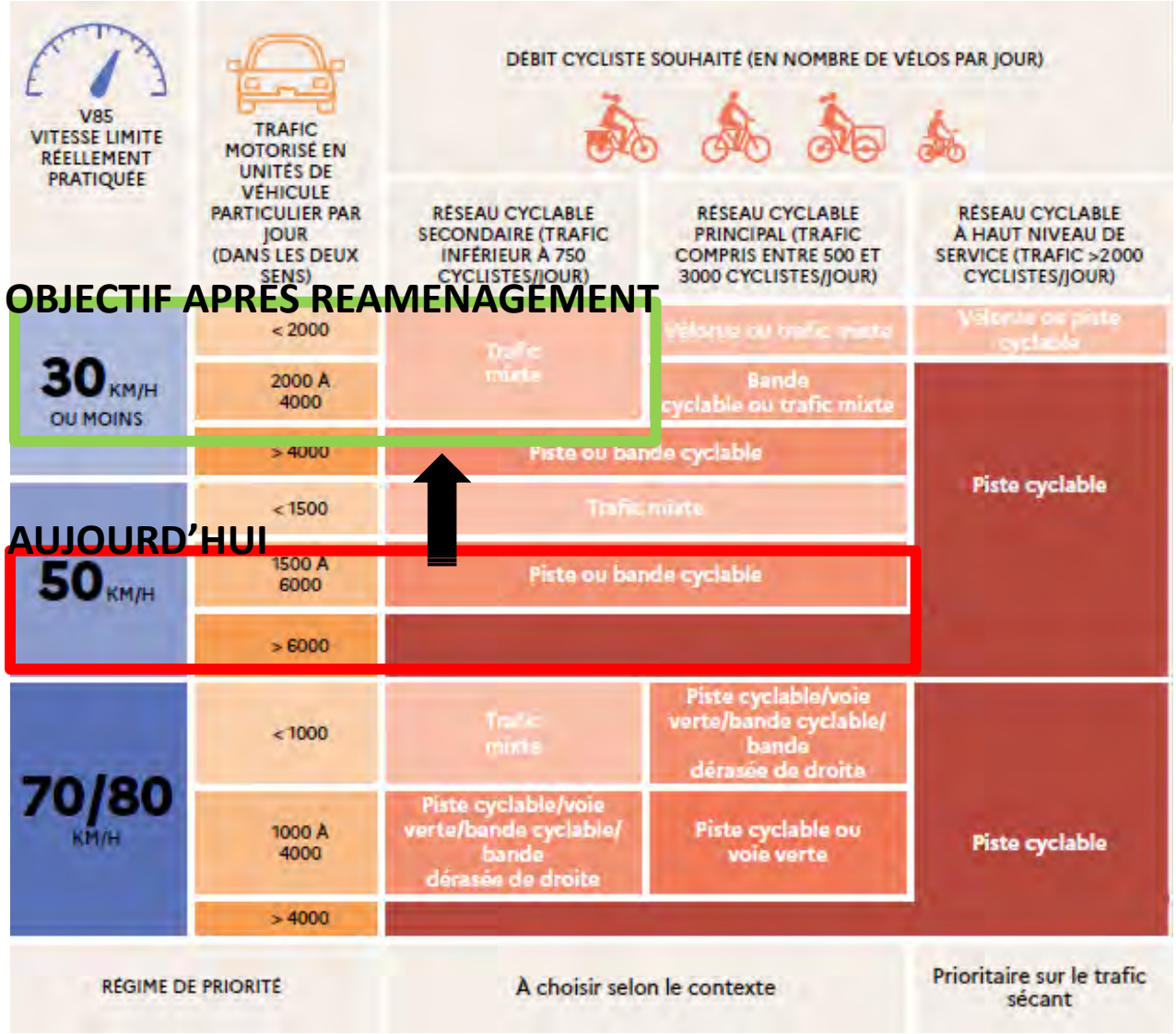

Rendre sa voirie cyclable –CEREMA –2021

Par quels moyens ?

- Courant 2022 et 2023, des études de circulation ont été lancées pour comprendre le fonctionnement de l'ensemble de l'avenue Jean Cordier et des quartiers avoisinants.
- A partir des données de comptages, un modèle numérique a pu être créé pour réaliser des simulations de trafics.
- **La solution retenue qui fera l'objet de l'expérimentation est une mise à sens unique sortant de sections aux deux extrémités de l'avenue Jean Cordier, avec maintien d'un couloir bus + vélo sur le sens supprimé.**
- En parallèle, des plans de circulations seront adoptés sur les quartiers résidentiels pour limiter les itinéraires malins.

Mise à sens unique sens sortant et création d'un site propre bus + vélo dans le sens supprimé.

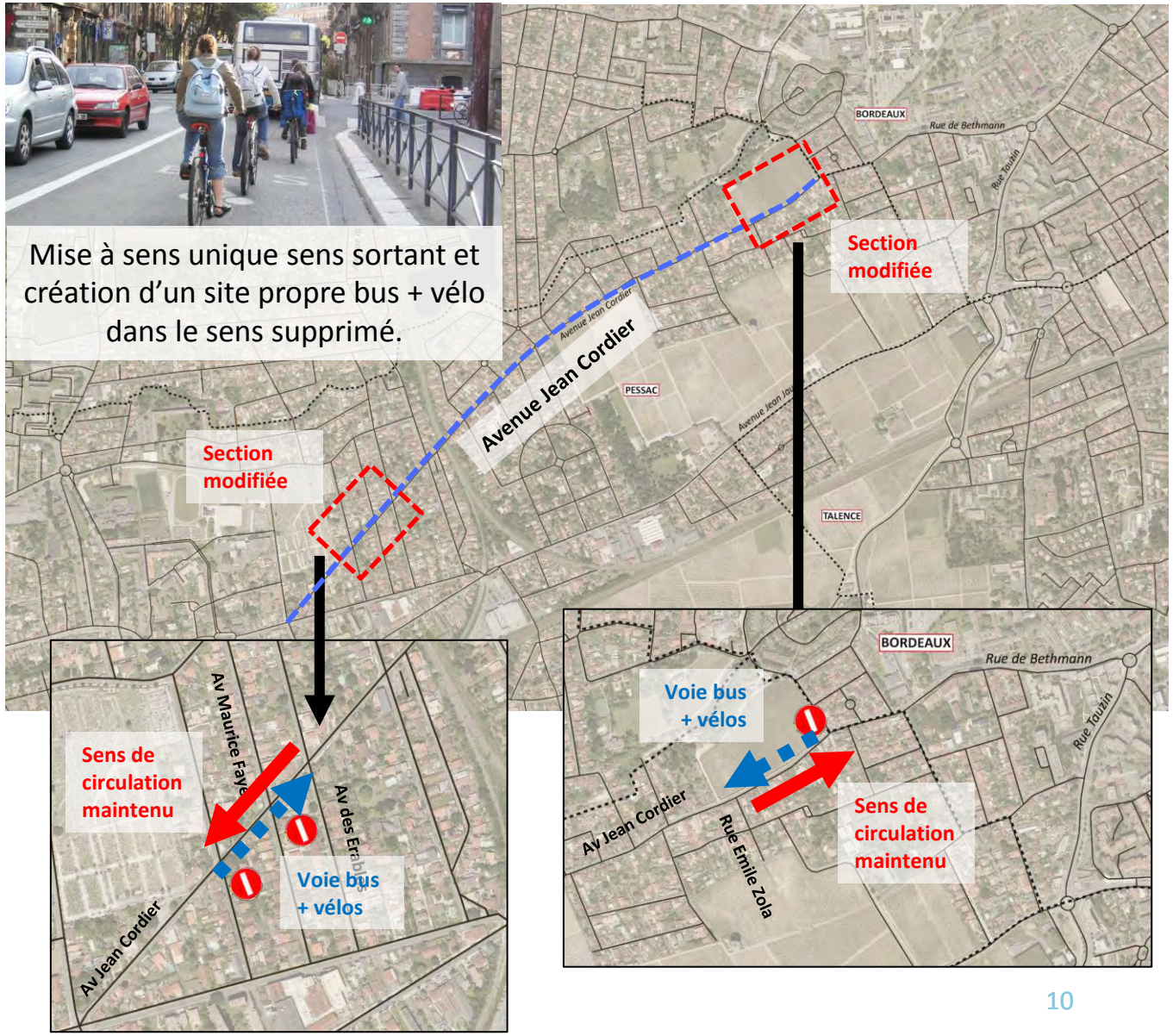

Bilan circulatoire de l’expérimentation à l’échelle de l’avenue

RESPUBLICA

BORDEAUX MÉTROPOLE

Ville de PESSAC

Rappels des aménagements réalisés pendant l'expérimentation

- Sections à sens unique sur l'avenue Jean Cordier et création de voies TC/vélos.
- Mise à sens unique de l'av des Erables.
- Zone 20 autour du groupe scolaire.
- Plan de circulation du quartier des Musiciens.
- Renforcement des chicanes sur la rue du Château d'eau.
- Extension de la zone 30 sur les voies hors av Jean Cordier.

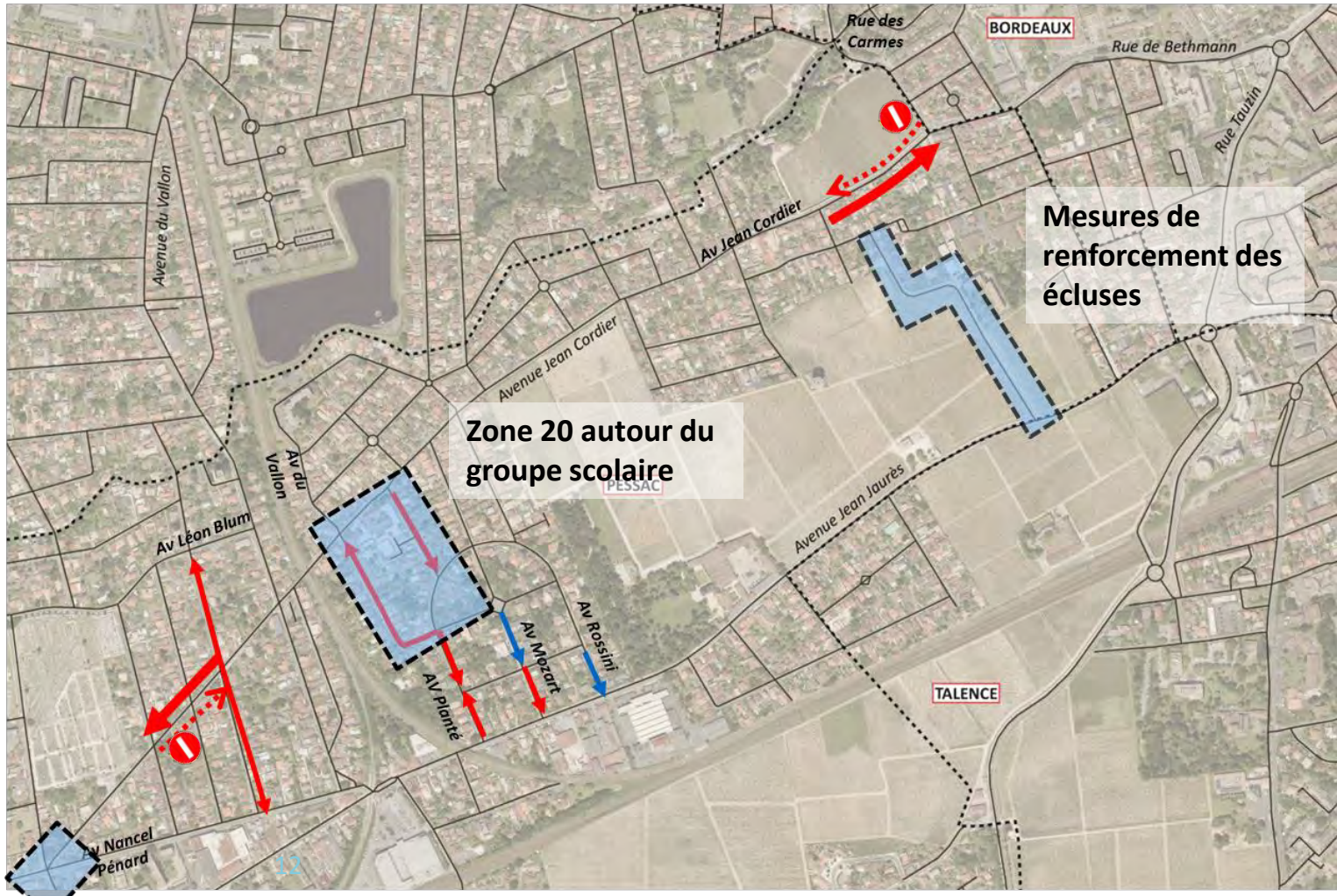

Suppression d'une voie de tourne-à-gauche au profit d'une bande cyclable.

Modifications des circulations

Modifications ponctuelles pendant l'expérimentation

Quelle pratique du vélo pendant l'expérimentation ?

- Selon le tronçon, une stabilisation ou une augmentation de la pratique du vélo sur l'av Jean Cordier.
- Retour Vélo'Cité : un ressenti d'insécurité du fait d'un trafic routier qui reste élevé et de vitesses excessives.
- L'aménagement de l'avenue répond à un besoin pour les vélos et même si le ReVE sera aménagé sur Jean Jaurès.

Le 3e Plan vélo métropolitain s'inscrit dans le schéma des mobilités approuvé par Bordeaux Métropole le 23/09/21.

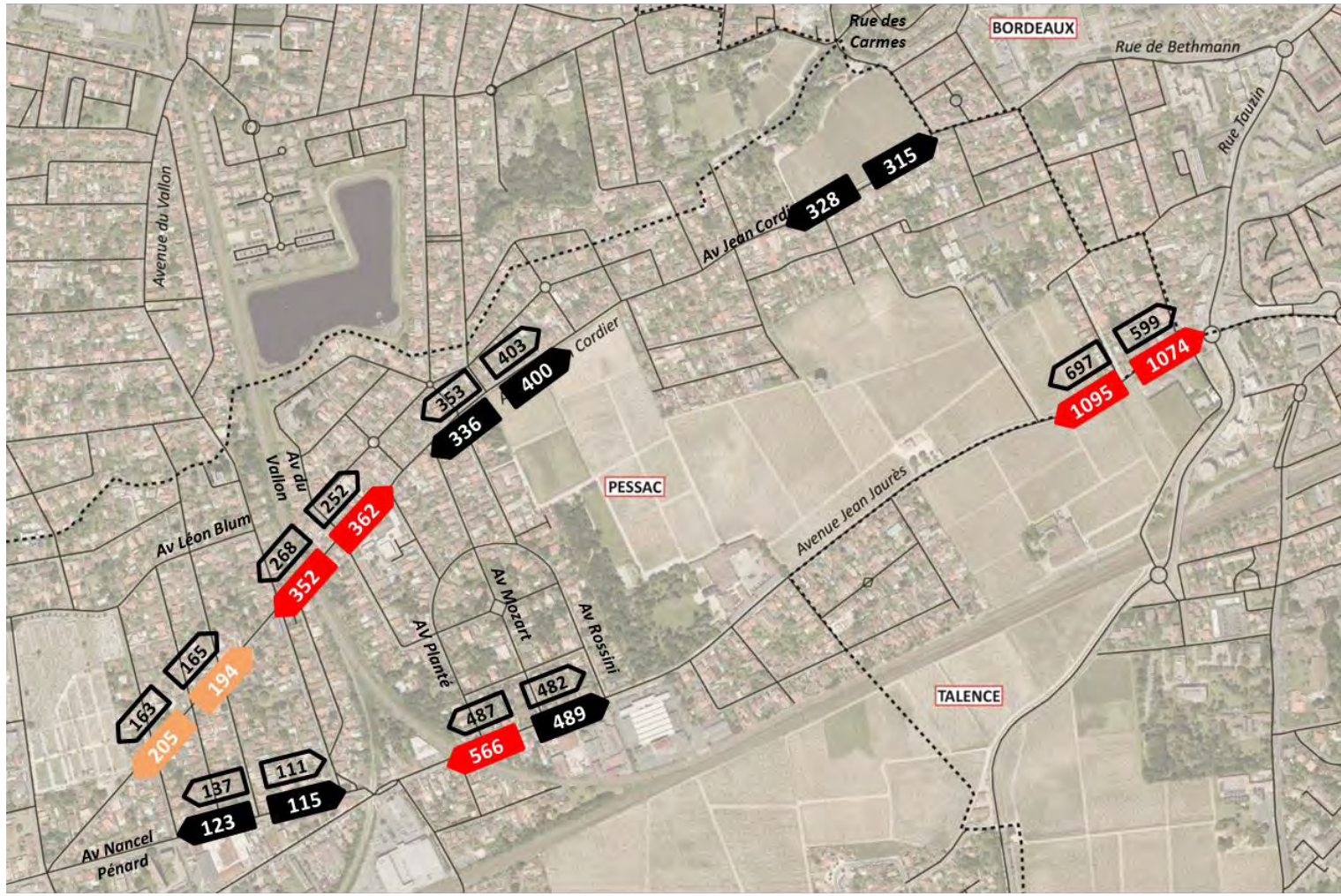

xxx stable

xxxx baisse

xxx hausse

xxxx forte baisse

xxx forte hausse

Trafic vélos + EDPM en novembre 2024 & comparaison aux données historiques / source comptage CPEV

Quels impacts sur les circulations sur le réseau structurant ?

- **Une baisse des trafics sur l'av Jean Cordier** mais de -50% à -20% sur la partie centrale : l'objectif de trafic n'est pas atteint bien que janvier soit < à 4 000 véh/j.
- **Stabilité des trafics sur l'axe structurant Jaurès – Tauzin** mais des mouvements au carrefour qui ont changé.
- **Augmentation des circulations sur l'av du Vallon** : un retour par Vallon nord et sud ce qui accentuent les difficultés pour tourner à gauche depuis le nord et les remontées de files.

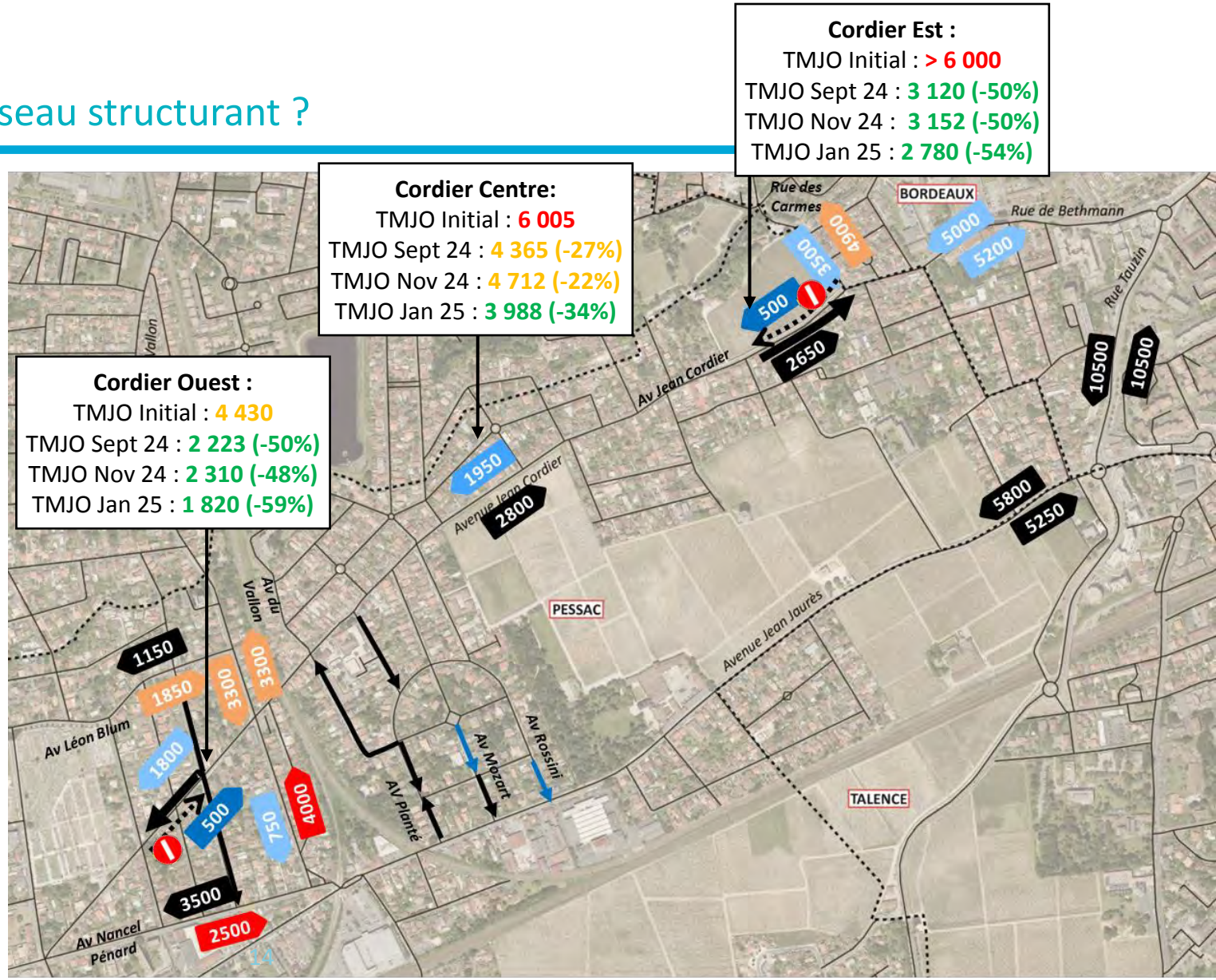

TMJO stable | TMJO nov24 baisse | TMJO hausse | TMJO nov24 forte baisse | TMJO forte hausse

Etat à novembre 2024 / Source Comptages CPEV
Trafic exprimé en Trafic Moyen Jour Ouvré

Quelles évolutions des vitesses ?

- **Une problématique préexistante de vitesse excessive sur l'avenue.**
- L'expérimentation n'a pas chercher à agir sur ce point et la vitesse pratiquée est donc restée élevée sur l'avenue : La vitesse sous laquelle circule 85% des véhicules est entre 45 et 50 km/h.
- **Une nécessité de travailler sur l'abaissement des vitesses pratiquées dans le futur aménagement.**
- L'objectif à long terme : V85 proche des 30km/h pour une circulation des vélos en sécurité.

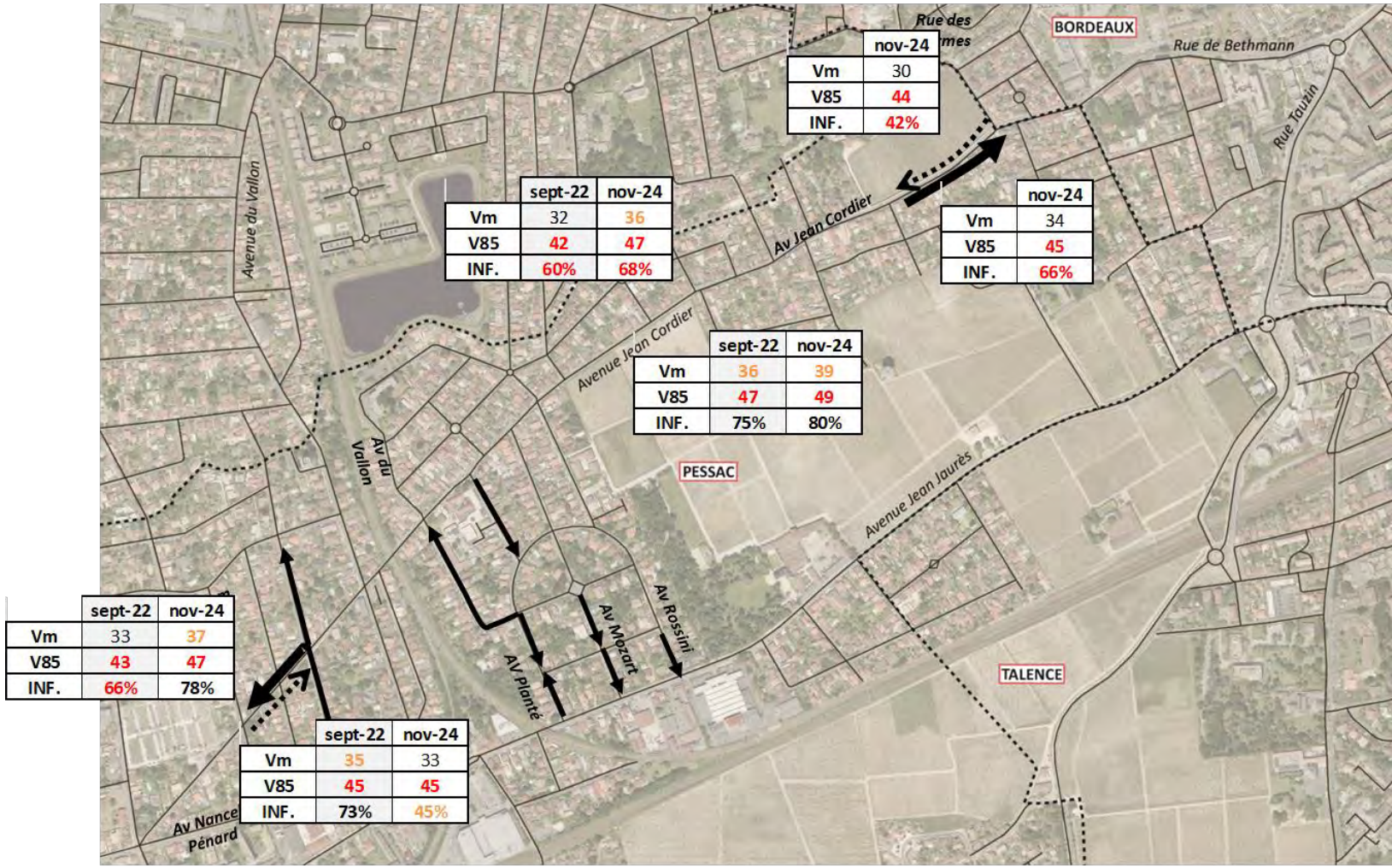

Carte des vitesses observées / Source : comptages CPEV

Quels impacts sur les temps de parcours ?

- En moyenne sur les heures de pointe (7h30 – 9h30 / 16h30 – 18h30) :

- Allongement du retour à Pessac du fait du blocage de Cordier est et des carrefours importants.

- Augmentation du temps depuis Vallon Nord pour franchir le carrefour Cordier/Vallon.

- Baisse importante sur Bethmann le matin et une hausse le soir.

⇒ **En moyenne, 1 à 2 min de trajet en plus, principalement dans le sens Bordeaux -> Pessac.**

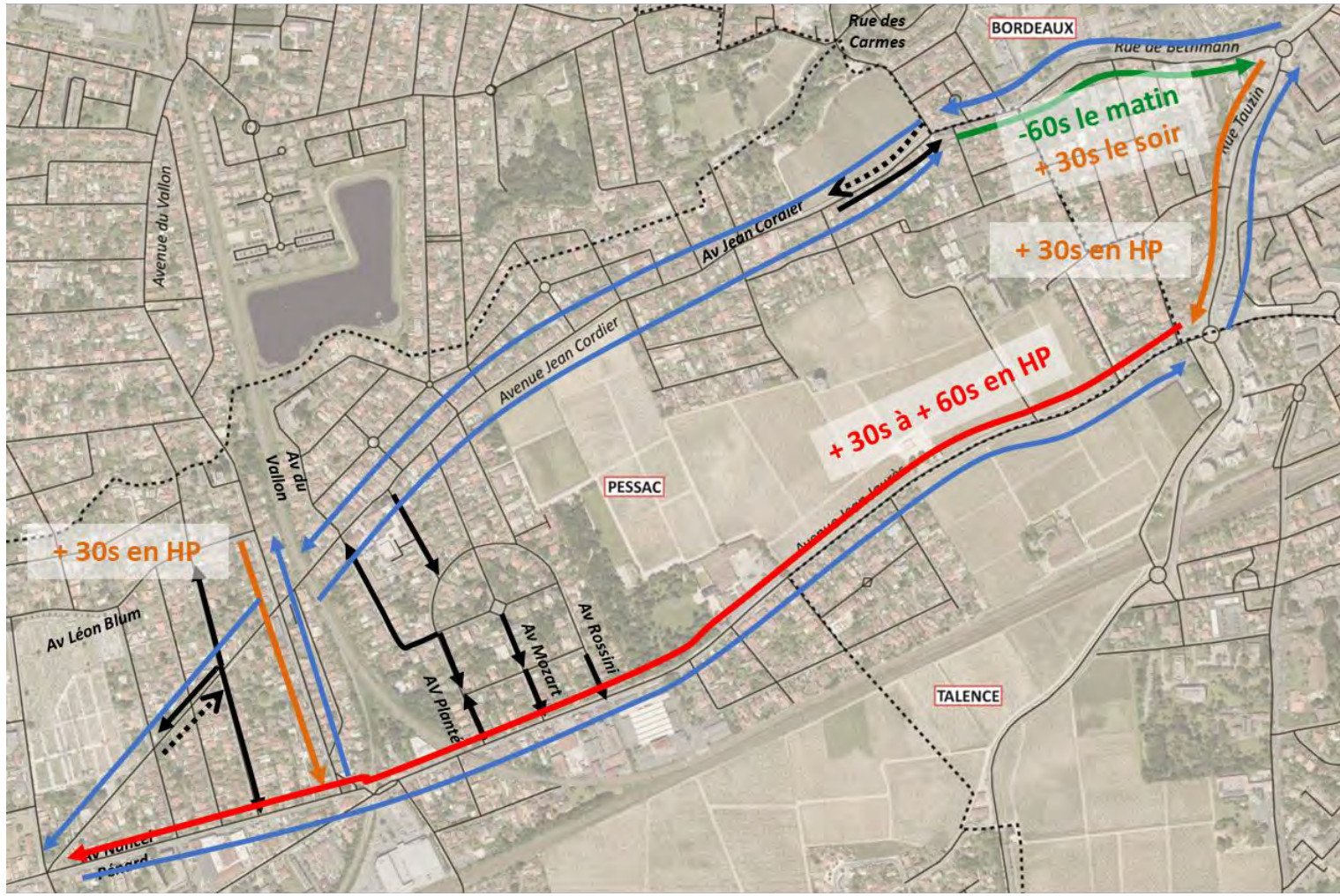

Evolution des temps de parcours / Données TomTom véhicules connectées / Exploitation Bordeaux Métropole

Quels impacts sur les transports en commun ?

- **Temps de parcours : pas d'impact significatif.**
- Ligne 24 (dessert l'av Jean Cordier) : augmentation de la fréquentation aux arrêts principaux Campus Carreire et Pessac Centre.
- LIANES 1 : pas d'évolution. (Des perturbations sur la ligne en septembre).

Ligne 24	nov-23	sept-24	Variation Nov 23	nov-24	Variation Nov 23
Campus Carreire	309	355	15%	365	18%
Rue du Stand	73	76	4%	66	-10%
Fraternité	38	39	3%	31	-18%
Fauré	80	79	-1%	78	-3%
Ecole Jean Cordier	65	66	2%	69	6%
Les Erables	40	38	-5%	37	-8%
Cimetière	45	46	2%	49	9%
Le Poujeau	122	123	1%	115	-6%
Pessac Centre	427	412	-4%	454	6%
Total	**1 199**	**1 233**	**3%**	**1 264**	5%

Evolution des fréquentations réelles – Données fournies par TBM

Lianes 1 (ancienne 4)	nov-23	sept-24	Variation Nov 23	nov-24	Variation Nov 23
Anciens Abattoirs	47	47	0%	44	-6%
Parc Haut Brion	78	84	8%	102	31%
Mozart	104	95	-9%	108	4%
Les Echoppes	331	335	1%	331	0%
Avenue Jean Jaurès	101	90	-11%	101	0%
Jaubert	215	205	-5%	228	6%
Pessac Centre	928	857	-8%	923	-1%
Anciens Abattoirs	47	47	0%	44	-6%
Sembat	71	60	-15%	55	-23%
Total	**2 214**	**2 071**	**-6%**	**2 212**	**0%**

Bilan à l'échelle de l'avenue

- **La solution choisie de sens uniques ponctuels sur l'av Cordier a permis une baisse importante de trafic et la pratique cyclable a poursuivi sa dynamique.**
- Néanmoins, l'objectif des 4 000 véh/j n'est pas atteint entre Bordeaux et l'av du Vallon du fait :
  - De reports importants par la rue Garnier et d'un trafic en infraction encore élevé.
  - De reports du flux par l'avenue du Vallon.
- **Il sera impératif d'agir sur les vitesses** car la V85 est de 50 km/h actuellement.
- Les temps de parcours se sont allongés mais l'augmentation est de env. 30s par tronçon.
- Une problématique concernant l'av du Vallon dont la charge de trafic augmente alors qu'elle n'a pas le calibrage de voie structurante équivalente en trafic.

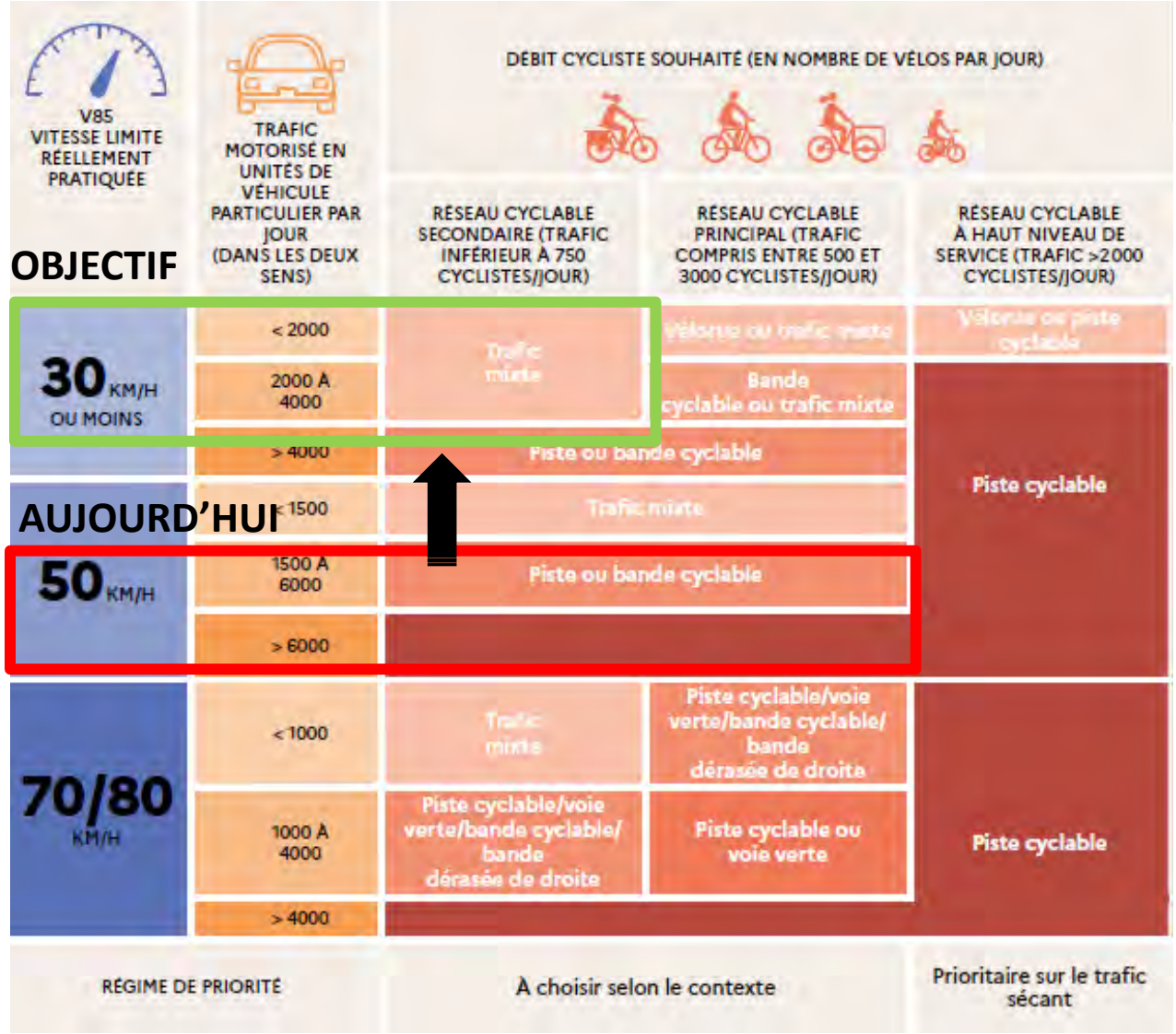

Les implications sur les quartiers environnants

Que s’est-il passé dans le quartier Verthamon ?

- **Sens unique efficace mais encore beaucoup d’infractions** (350 véhicules relevés en infraction sur les 500).
- **Un retour rapide par la rue F. Garnier qui engendre des nuisances** : déjà identifié, cependant bloquer cet itinéraire impose de déconnecter la rue Garnier du reste de Pessac.

⇒ Solution non retenue pour l’expérimentation.

- **La rue du Château d’eau a vu son trafic baissé** du fait des mesures mises en œuvre (renforcement des écluses).

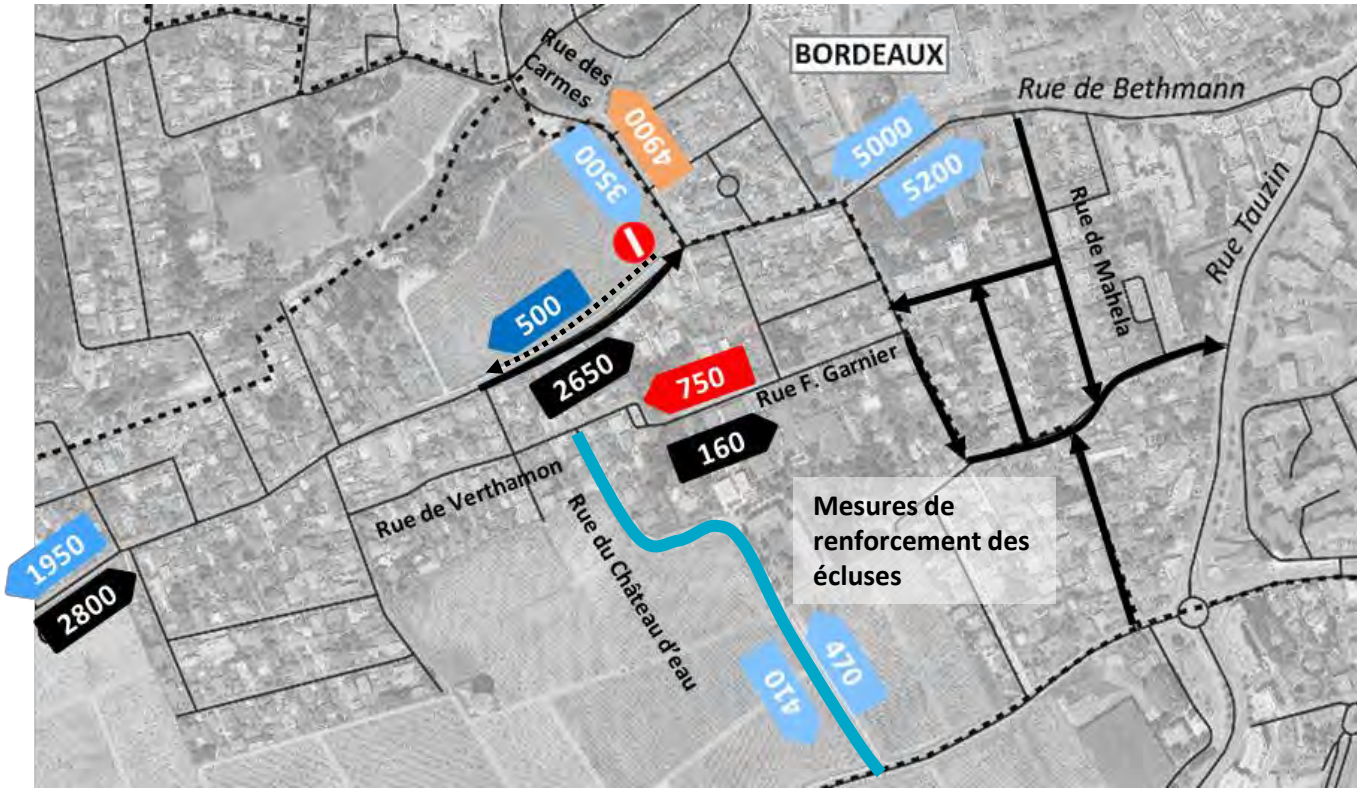

Etat à novembre 2024 / Source Comptages CPEV

TMJO stable | TMJO baisse | TMJO hausse | TMJO forte baisse | TMJO forte hausse

Que s’est-il passé dans le quartier Verthamon ?

- Rue du Château d’eau : baisse de 10km/h de la vitesse pratiquée grâce aux mesures de renforcement.
- Rue F. Garnier : pas d’évolution significative.
- **Vitesses qui restent peu élevées compte tenu de la configuration des voies.**

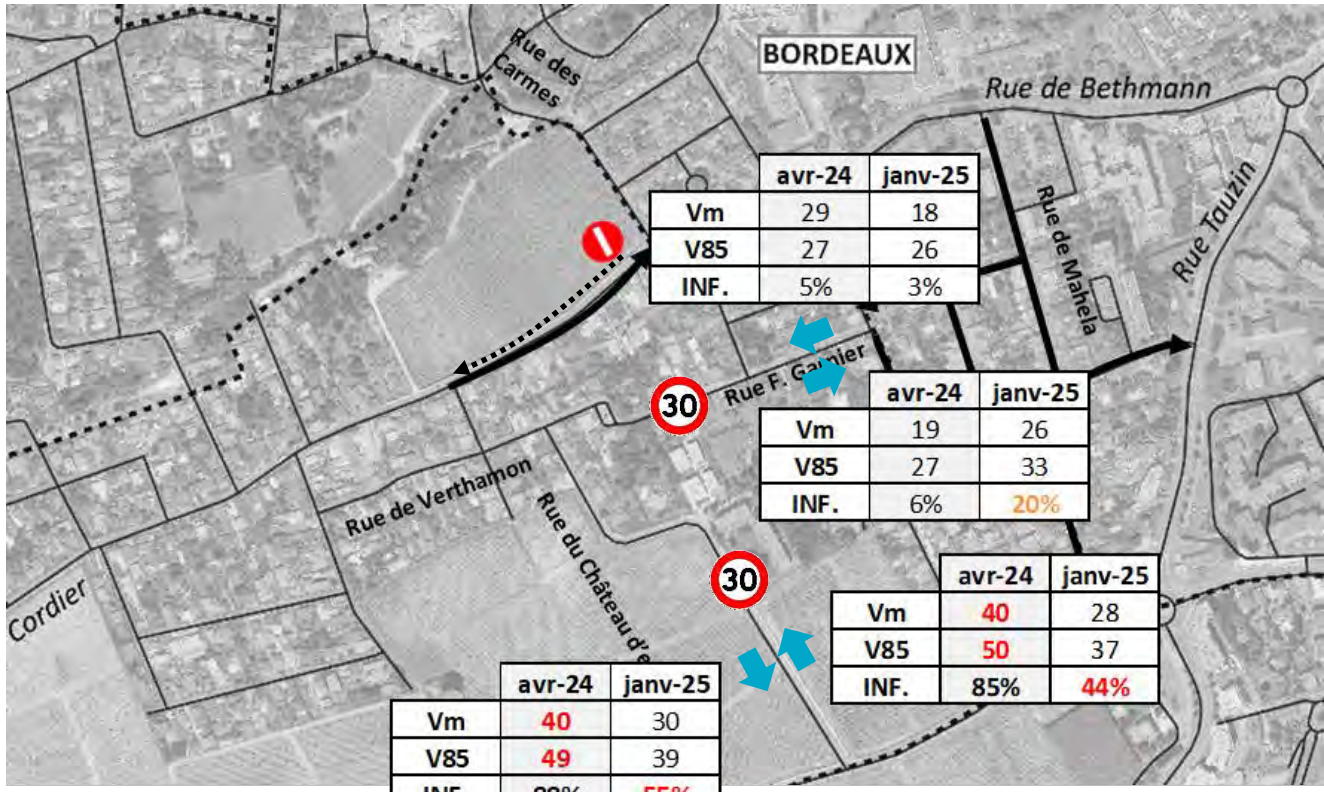

	avr-24	janv-25
Vm	29	18
V85	27	26
INF.	5%	3%

	avr-24	janv-25
Vm	19	26
V85	27	33
INF.	6%	20%

	avr-24	janv-25
Vm	40	28
V85	50	37
INF.	85%	44%

	avr-24	janv-25
Vm	40	30
V85	49	39
INF.	88%	55%

Etat à novembre 2024 / Source Comptages CPEV

TMJO stable — TMJO baisse — TMJO hausse — TMJO forte baisse — TMJO forte hausse

Que s’est-il passé dans le quartier Verthamon ?

- Un relevé des infractions a été réalisé par caméra en septembre et novembre 2024.
- Env. 530 infractions relevées en septembre sur le sens unique est, contre 350 en novembre.
- Infractions principalement en heures de pointe : Cordier devient un moyen de gagner quelques minutes.
- Tout au long de la journée, une dizaine de véhicules en infraction.

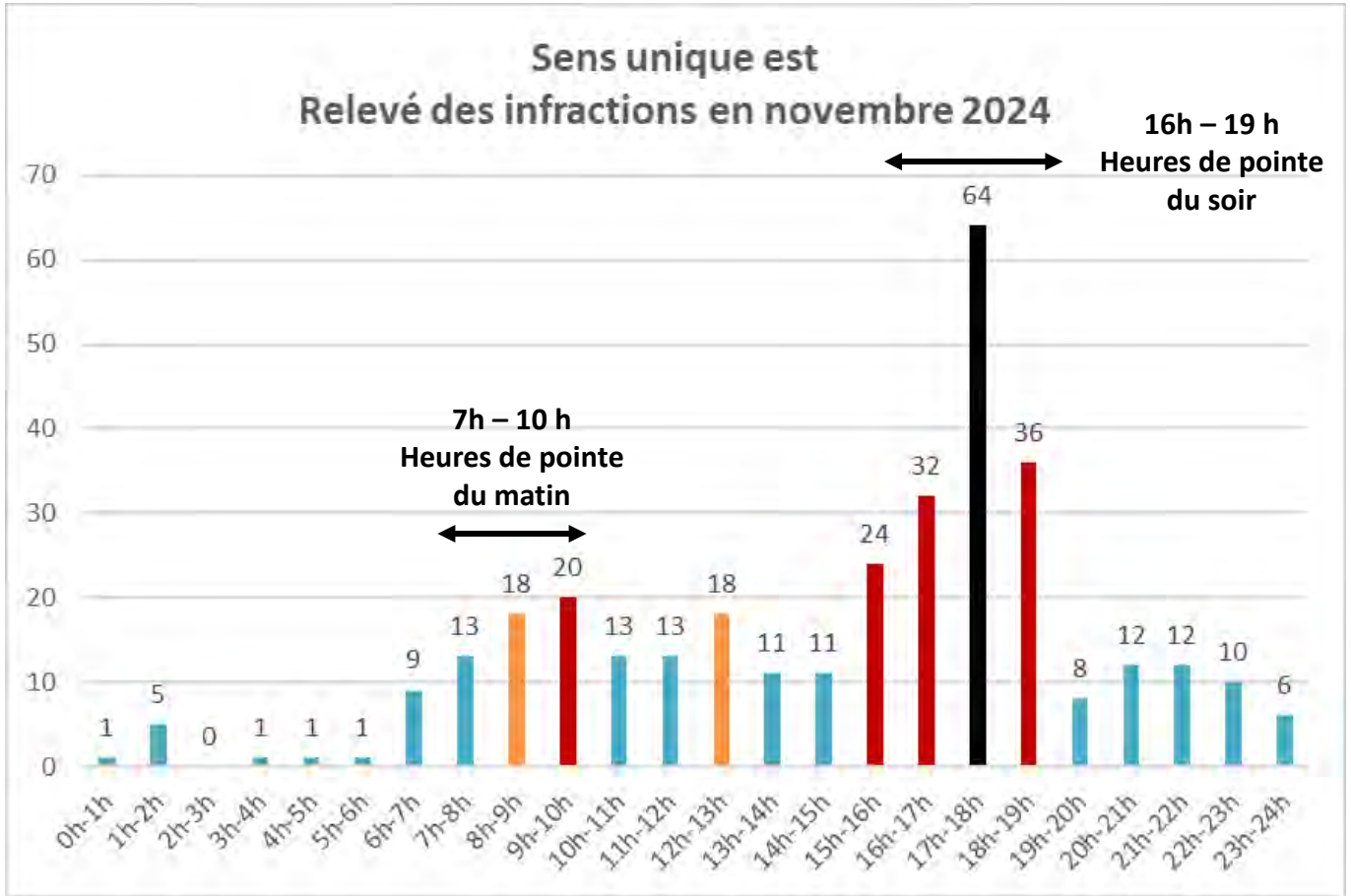

Relevé des infractions / CPEV novembre 2024

Que s’est-il passé dans le quartier des Musiciens ?

- **Pas de variations du volume de circulation : le plan de circulation et la matérialisation des stationnements ont évité des reports de trafic par ce quartier.**
- Constitution d’un axe de traversée par les rues Planté -> Massenet -> Rossini -> Fauré : ressenti d’un peu plus de flux sur ces voies mais la charge de trafic reste faible.
- Des ajustements sur Rossini et Mozart pour mieux répartir la charge :

- Av Rossini : laissé à double sens pour les vendanges, puis 1 mois à sens unique avant d’être remis à double sens
- Av Mozart : à sens unique sur 2 sections, puis 1 seule section.

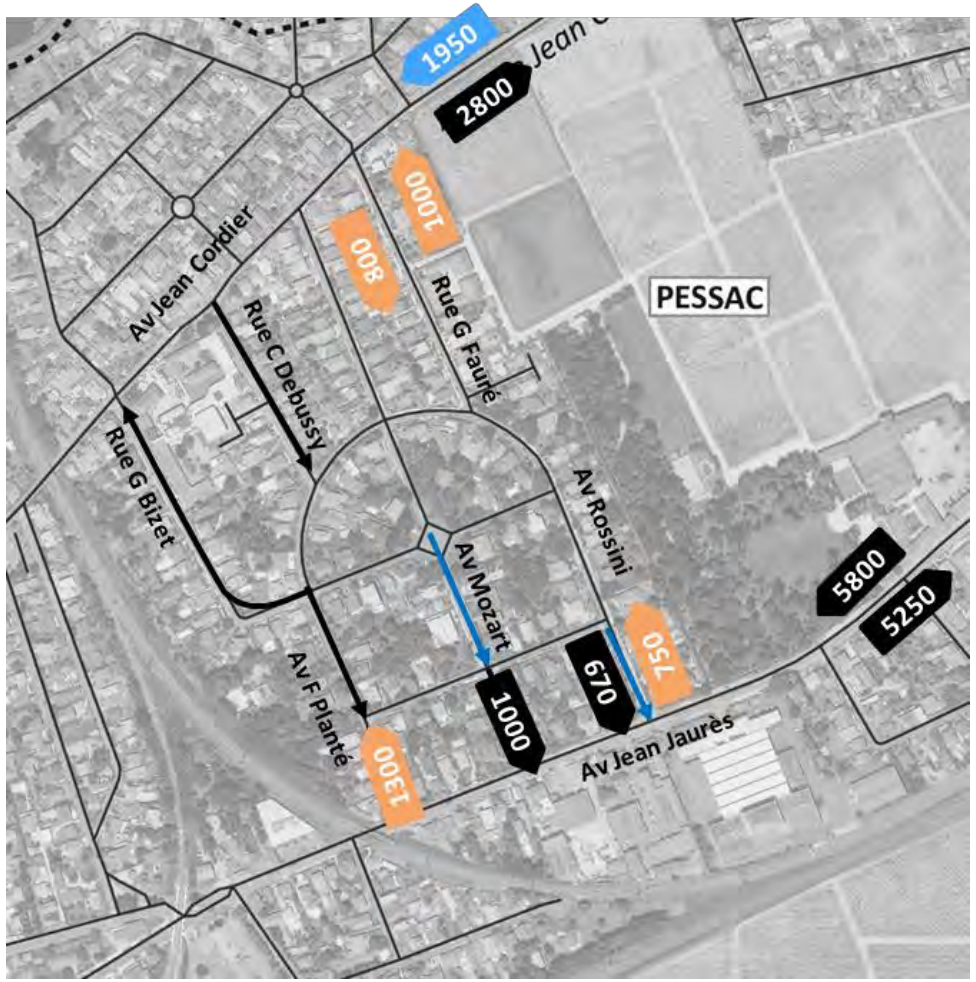

Synthèse des comptages Source : Rapport CPEV nov 2024 & janv 2025

TMJO stable

TMJO baisse

TMJO hausse

TMJO forte baisse

TMJO forte hausse

Que s’est-il passé dans le quartier des Musiciens ?

- Des vitesses moyenne autour des 30 km/h…
- … Mais des taux d’infractions importants et des V85 proches des 40 km/h.
- Cette situation était préexistante dans les comptages réalisés précédemment (mêmes tendances sur Gabriel Fauré en avril 2024), **nécessité de poursuivre les actions pour réduire la vitesse.**

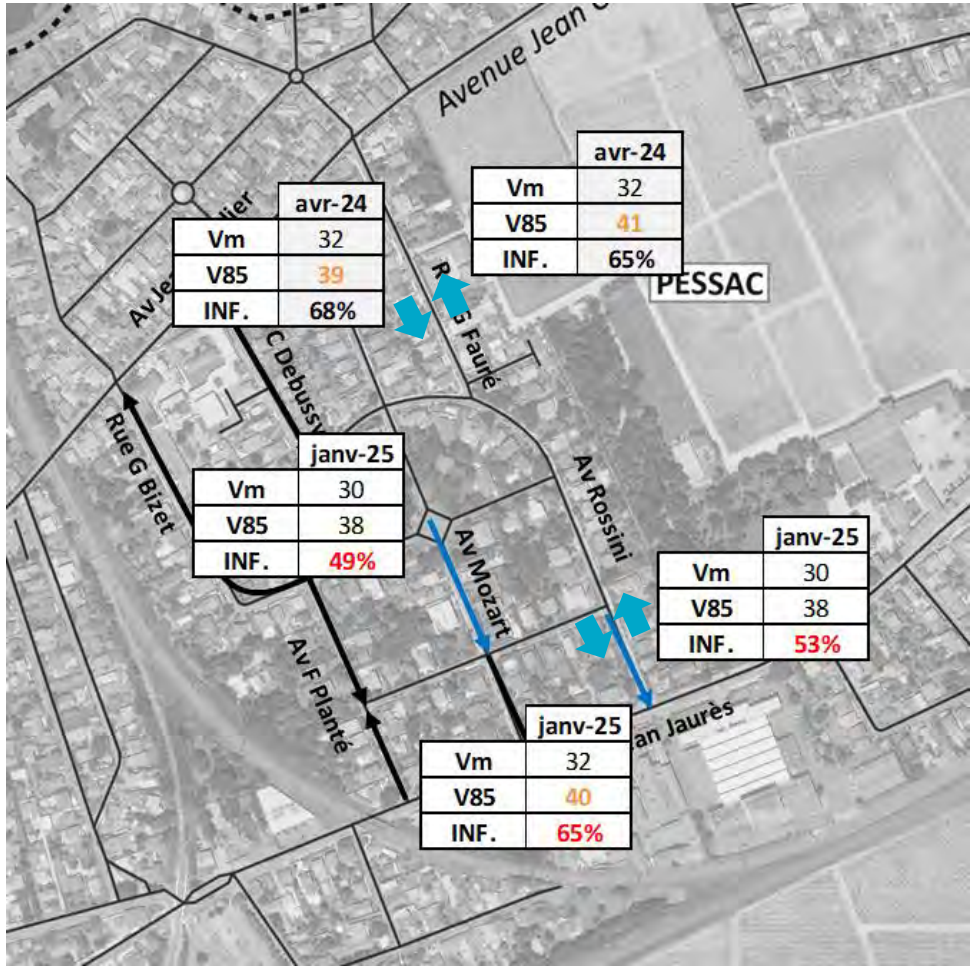

Synthèse des comptages Source : Rapport CPEV janv 2025

Que s’est-il passé dans le quartier Fraternité ?

- Légère augmentation du flux vers le sud sur l’avenue de la Fraternelle…
- Mais dans le même temps une forte baisse du flux vers le nord sur l’avenue du Haut-Brion.
- Potentiellement un autre effet du plan de circulation du quartier des Musiciens qui bloque les flux sur Jaurès.
- Un peu plus flux depuis la rue de l’Avenir vers la rue Gabriel Fauré.
- **Globalement, un quartier qui reste préservé des circulations.**

Synthèse des comptages Source : Rapport CPEV novembre 2024

TMJO stable
TMJO baisse
TMJO forte baisse
TMJO hausse
TMJO forte hausse

Que s’est-il passé dans le quartier Fraternité ?

- Les vitesses réellement pratiquées ont baissé de plus de 10km/h sur l’av de la Fraternelle.
- **A la baisse globalement sur le secteur avec un taux d’infraction nettement réduit.**

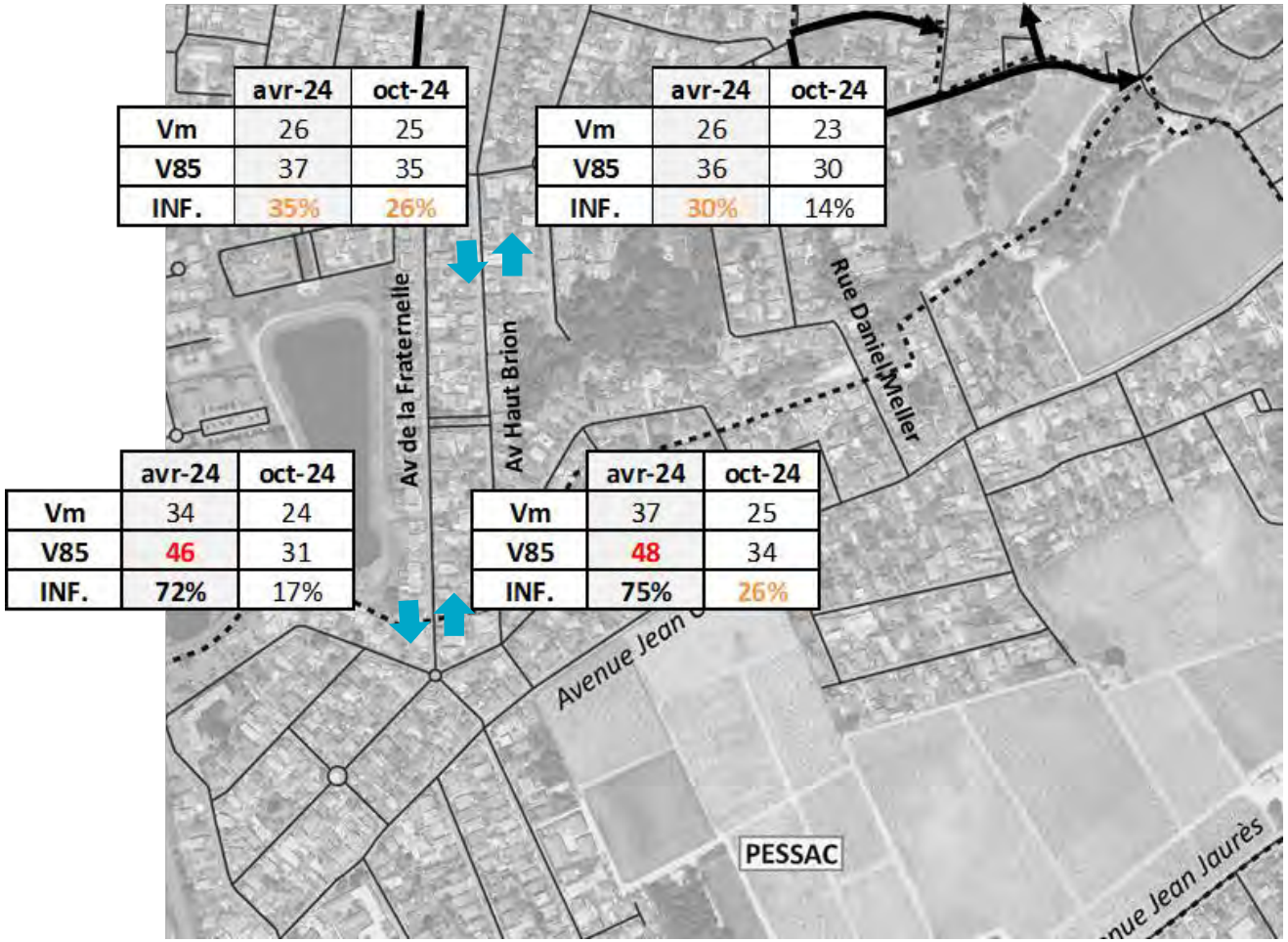

	avr-24	oct-24
Vm	26	25
V85	37	35
INF.	35%	26%

	avr-24	oct-24
Vm	26	23
V85	36	30
INF.	30%	14%

	avr-24	oct-24
Vm	34	24
V85	46	31
INF.	72%	17%

	avr-24	oct-24
Vm	37	25
V85	48	34
INF.	75%	26%

Synthèse des comptages Source : Rapport CPEV novembre 2024

Que s’est-il passé dans le quartier Vallon/Erables ?

- **Le sens unique est efficace bien qu’il reste encore 100 véhicules en infraction : l’objectif de niveau de trafic est atteint.**
- Toutefois, des reports se sont effectués sur l’avenue du Vallon :
  - Des flux empêchés par le sens unique de Cordier qui se sont reportés sur Blum et Nancel-Pénard afin de retrouver Cordier.
  - Et un flux empêché par le plan de circulation du quartier des Musiciens qui reste sur Jaurès.

⇒ Cela a dégradé le fonctionnement du carrefour Cordier/Vallon et les circulations sur Blum.

- **Pas de report par l’av des Erables :** un trafic qui reste marginal.
- **Une augmentation sur Domecq :** sans doute un itinéraire d’évitement de Vallon pour rejoindre Blum.

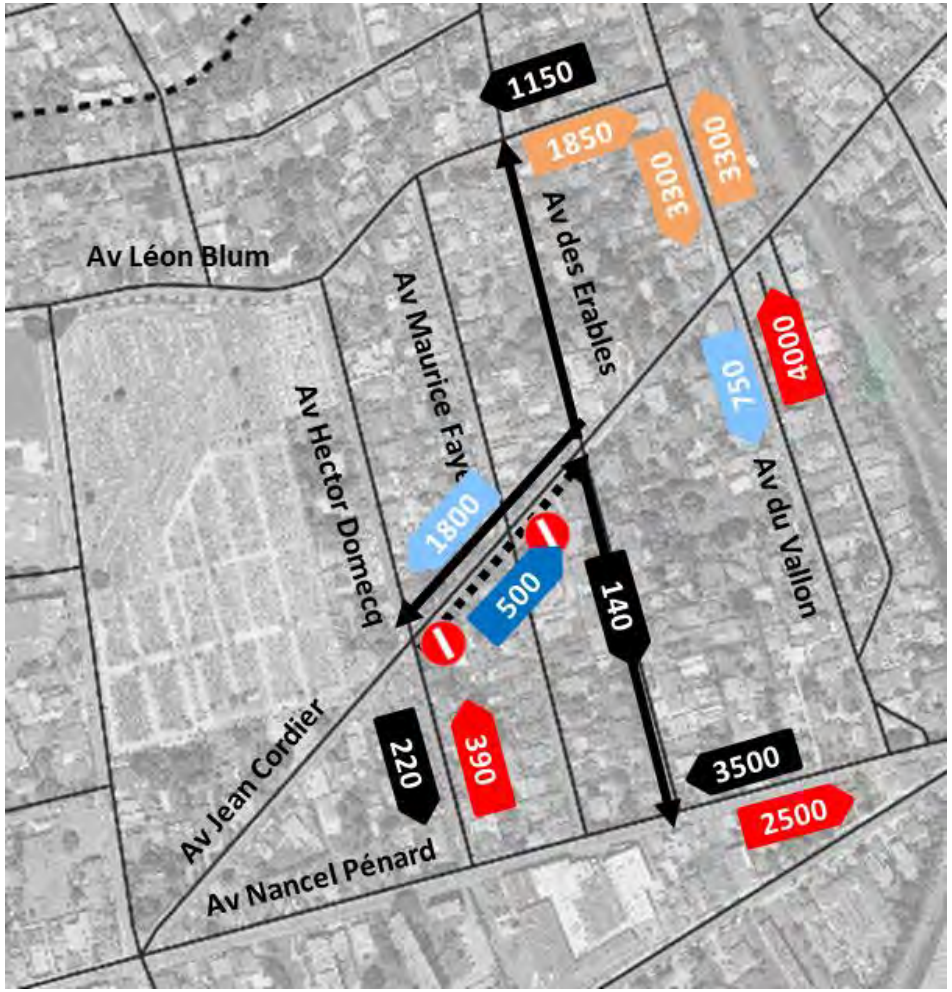

Synthèse des comptages Source : Rapport CPEV novembre 2024

TMJO stable | TMJO baisse | TMJO hausse | TMJO forte baisse | TMJO forte hausse

Que s’est-il passé dans le quartier Vallon/Erables ?

- Mise en place de la zone 30 sur les voies secondaires.
- **V85 proche des 30km/h donc un respect de la nouvelle limitation.**
- Av des Erables : 1/3 de véhicules en infraction, influence du sens unique.
- **Accentuation des infractions sur Léon Blum :** Relativement faible trafic donc prise de vitesse pour revenir rapidement sur Jean Cordier.

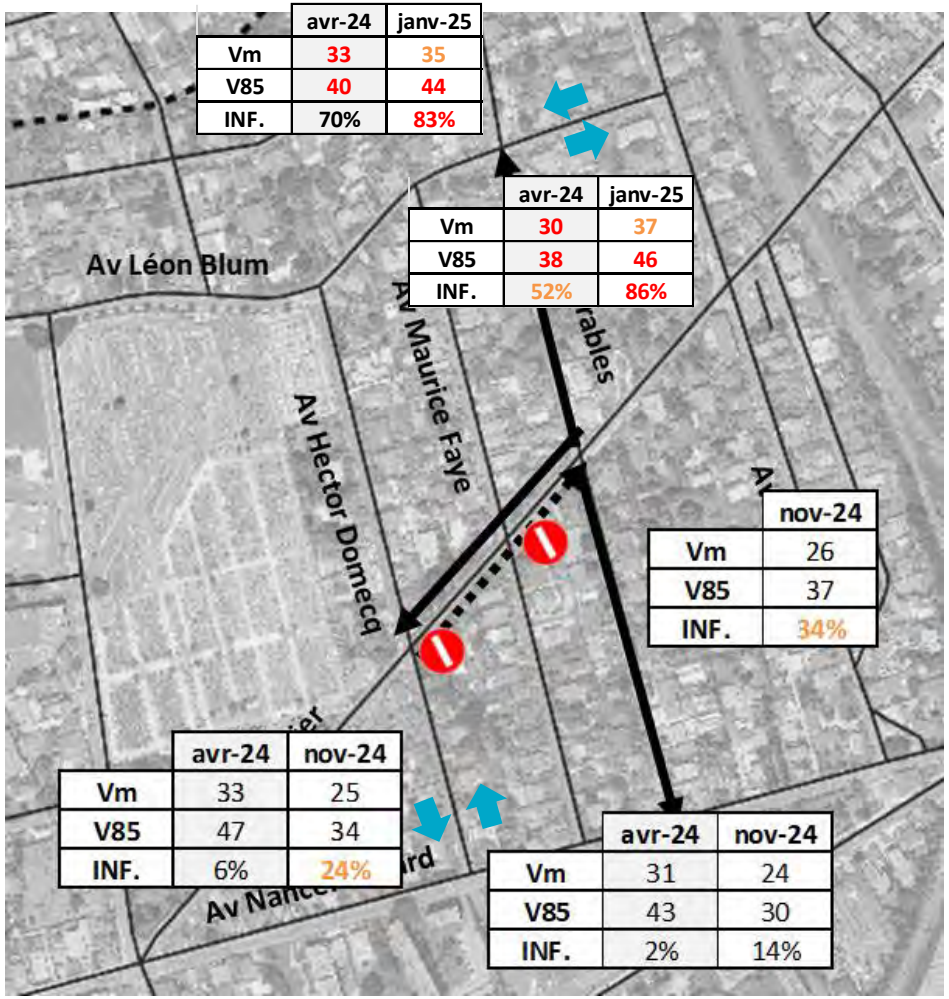

Synthèse des comptages Source : Rapport CPEV

Que s’est-il passé dans le quartier Vallon/Erables ?

- Un relevé des infractions a été réalisé par caméra en septembre et novembre 2024.
- Env. 300 infractions relevées en septembre sur le sens unique ouest, contre 110 en novembre.
- Tout au long de la journée, une poignée de véhicules en infraction et un petit ressaut aux heures de pointe.

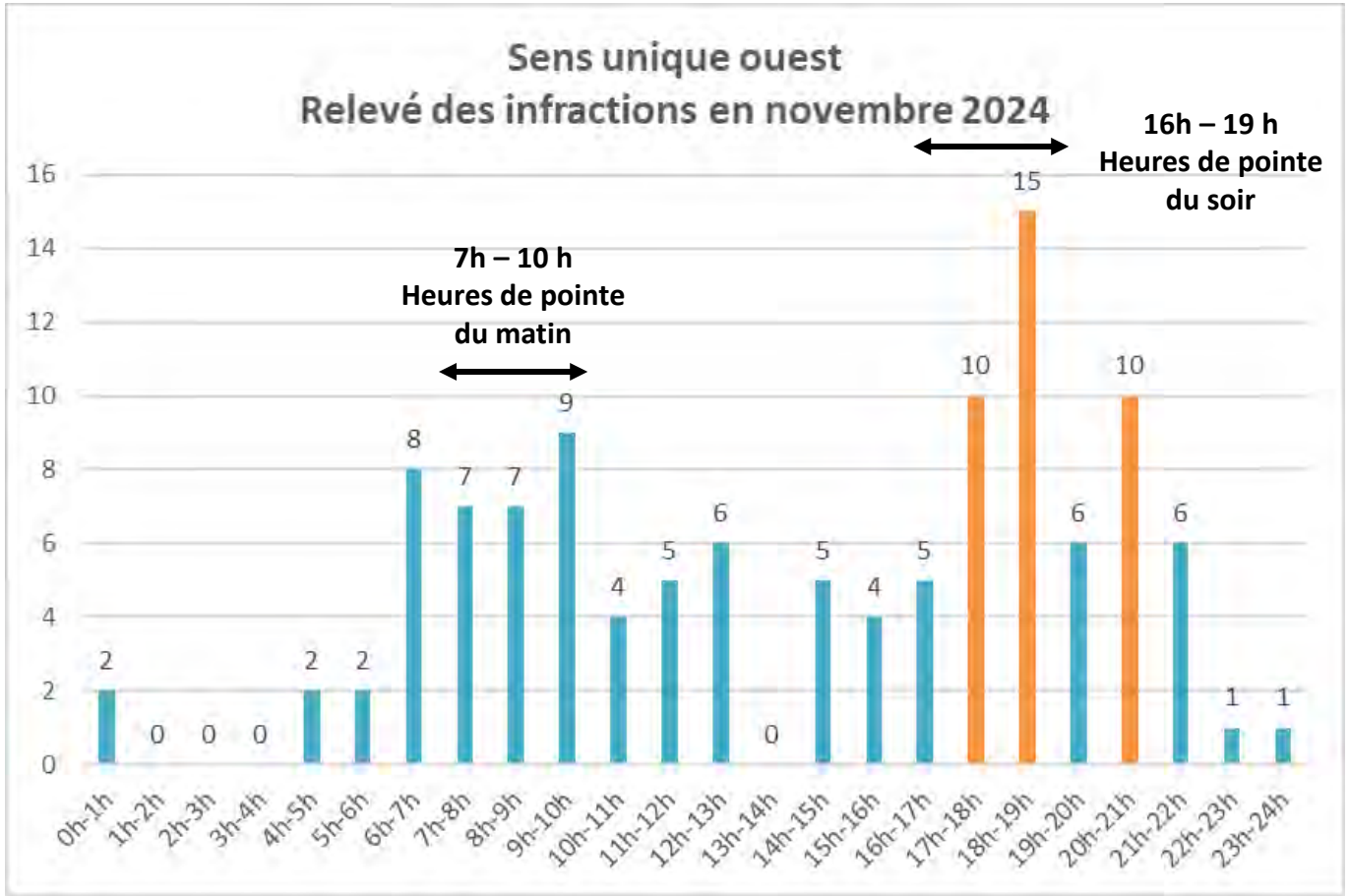

Relevé des infractions / CPEV novembre 2024

Bilan sur les quartiers

- **la mise en place des sens uniques n'a pas entrainé de reports importants** par les quartiers résidentiels qui bordent l'avenue sauf sur les rues Garnier et Verthamon.

- **Les mesures mises en œuvre ont donc joué leur rôle** et ont permis un apaisement de Cordier tout en **maintenant le double sens** sur la majeure partie de l'avenue pour ne pas pénaliser la desserte riveraine.

- **Les points de difficulté anticipés ceux sont confirmés** :

- Les reports par la rue Garnier : pour les empêcher, il est nécessaire de couper l'accès depuis Bordeaux ce qui serait très pénalisant pour les riverains.

- Le fonctionnement lié de Cordier et Vallon du fait de la coupure du tissu par la voie SNCF : les sens uniques renforcent le rôle de Vallon pour la liaison entre quartiers de Pessac et Mérignac et amènent un trafic supplémentaire conséquent.

- **Les mesures mises en œuvre ont permis une baisse des vitesses** dans les différents secteurs bien qu'ils restent encore des actions à mener pour faire respecter les 30 km/h.

Bilan de l’expérimentation : le ressenti

RESPUBLICA

BORDEAUX MÉTROPOLE

Ville de PESSAC

Les chiffres de l'expérimentation

Il y a **1** an

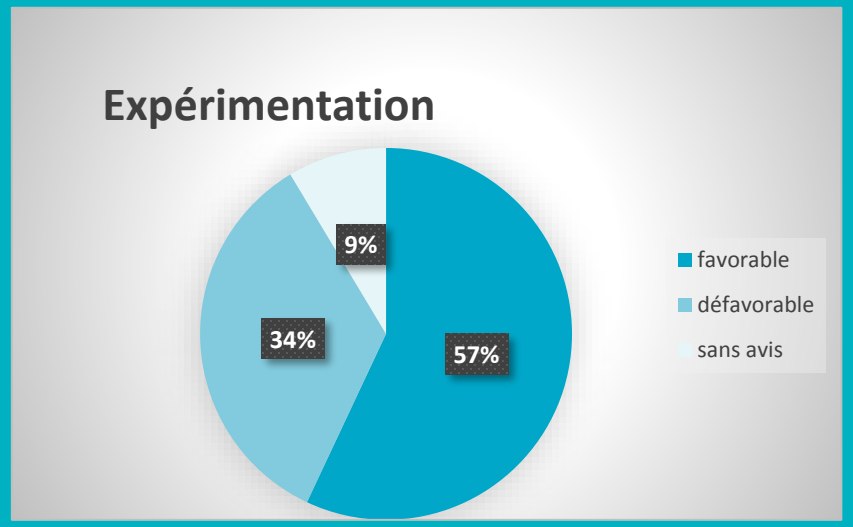

A l'issue de l'expérimentation, nous recensons :

- **Sur le site dédié de la participation de Bordeaux Métropole :**
  - **162 commentaires et 110 réactions par 64 participants**
- **Pendant l'expérimentation : 250 contributions d'usagers relayés par la commune ou adressés directement à la métropole.**
  - **appels téléphoniques,**
  - **Mails (dont plusieurs pétitions)**

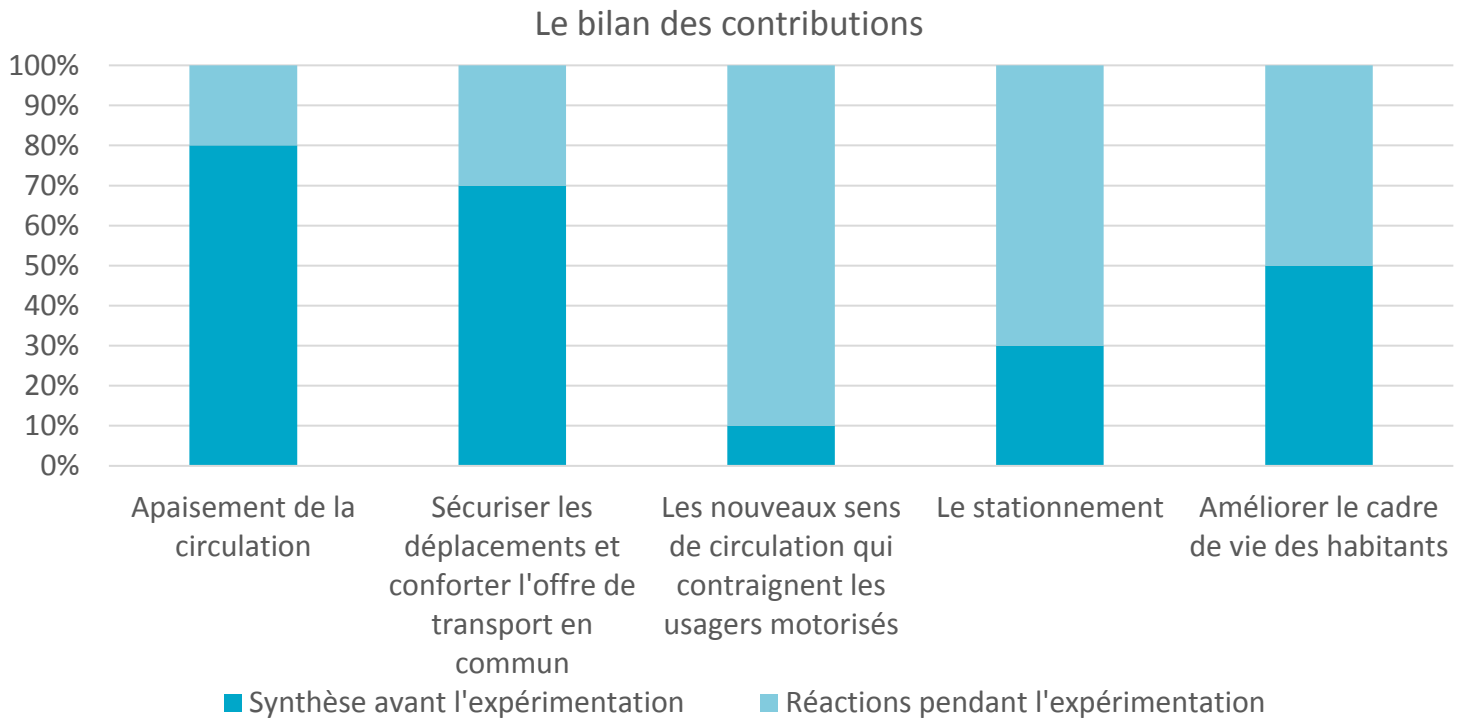

Ville de
PESSAC

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Mise en ligne du 31 décembre au 20 janvier inclus

Ville de PESSAC

Lieux d'habitation

389 ouverts
287 réponses complètes
102 partielles

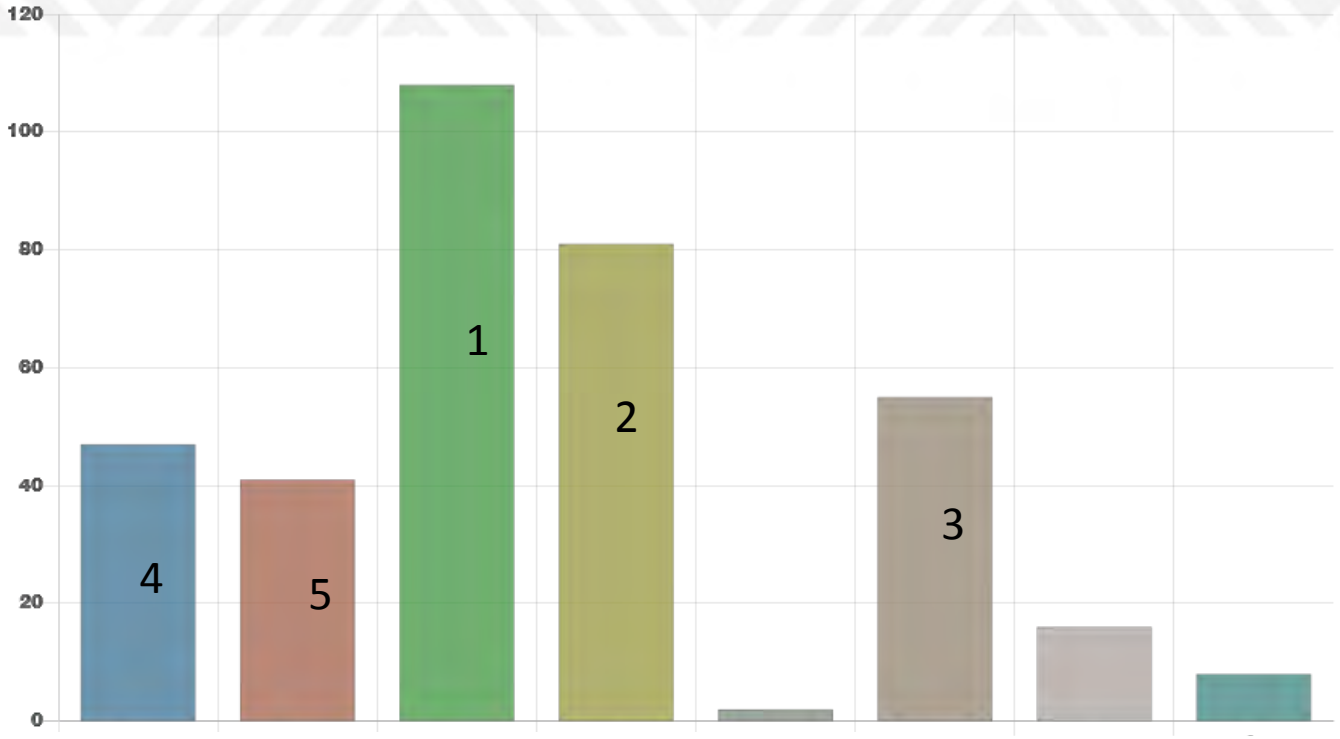

1 : Rues : Bizet, Gilles, l'entente, Molière, Fauré, Victor Monnot, Debussy, Lalo, Gounod, Planté, Mozart, Massenet, Rossini, l'avenir, Haut Brion, Fraternelle, Nungesser, Saint Saens

2 : Rues : Cerdan, Gallieni, Pasteur, prévoyants, Testaud, Tunis, Peugue, Stand, Zola, Verthamon, Carmes, Bethman, château d'eau, Garnier, Vaillant, Haut Brion, William, Gaubert, Berliquet, d'Artiguemale

3 : Autres quartiers

4 : avenue Jean Cordier

5 : Blum, pin vert, Domecq, Faye, érables, vallon, 11 novembre, Painlevé, Pénard

Ville de
PESSAC

Pour quel usage vous empruntez ce chemin - avenue J. Cordier –

Pour le travail **47.21%**

Pour les commerces **38.83%**

Pour quitter ou rejoindre mon domicile **73,18 %**

50 % des '*autres*': pour se rendre à l'école Jean Cordier

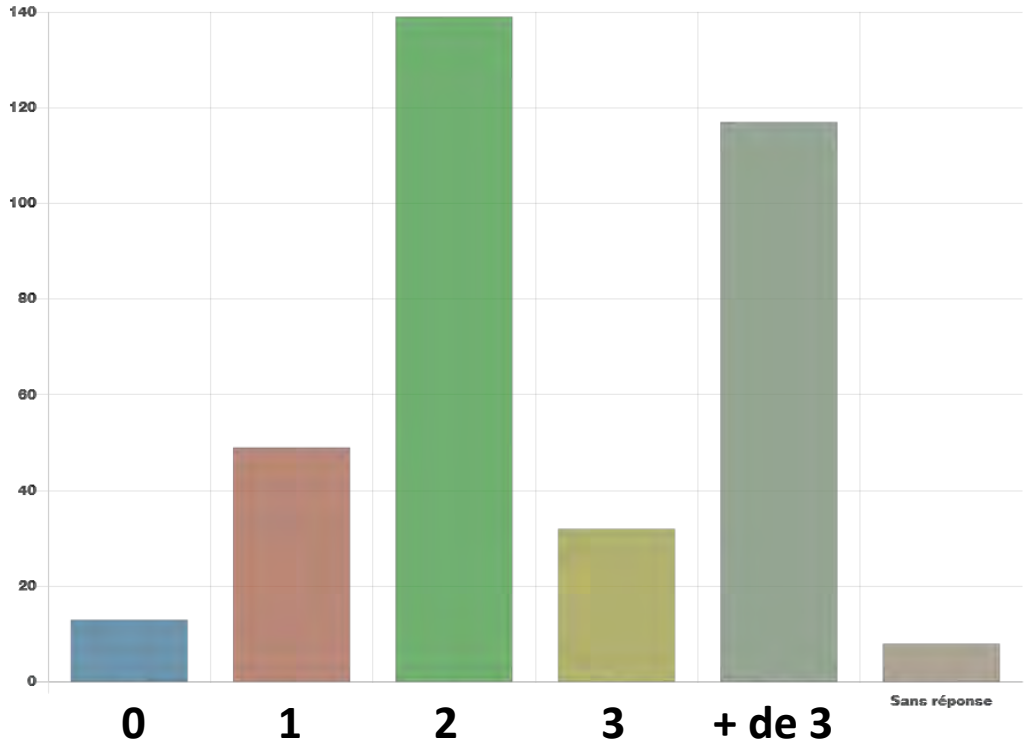

Combien de fois par jour

Ville de
PESSAC

Quel moyen de locomotion utilisez-vous ?

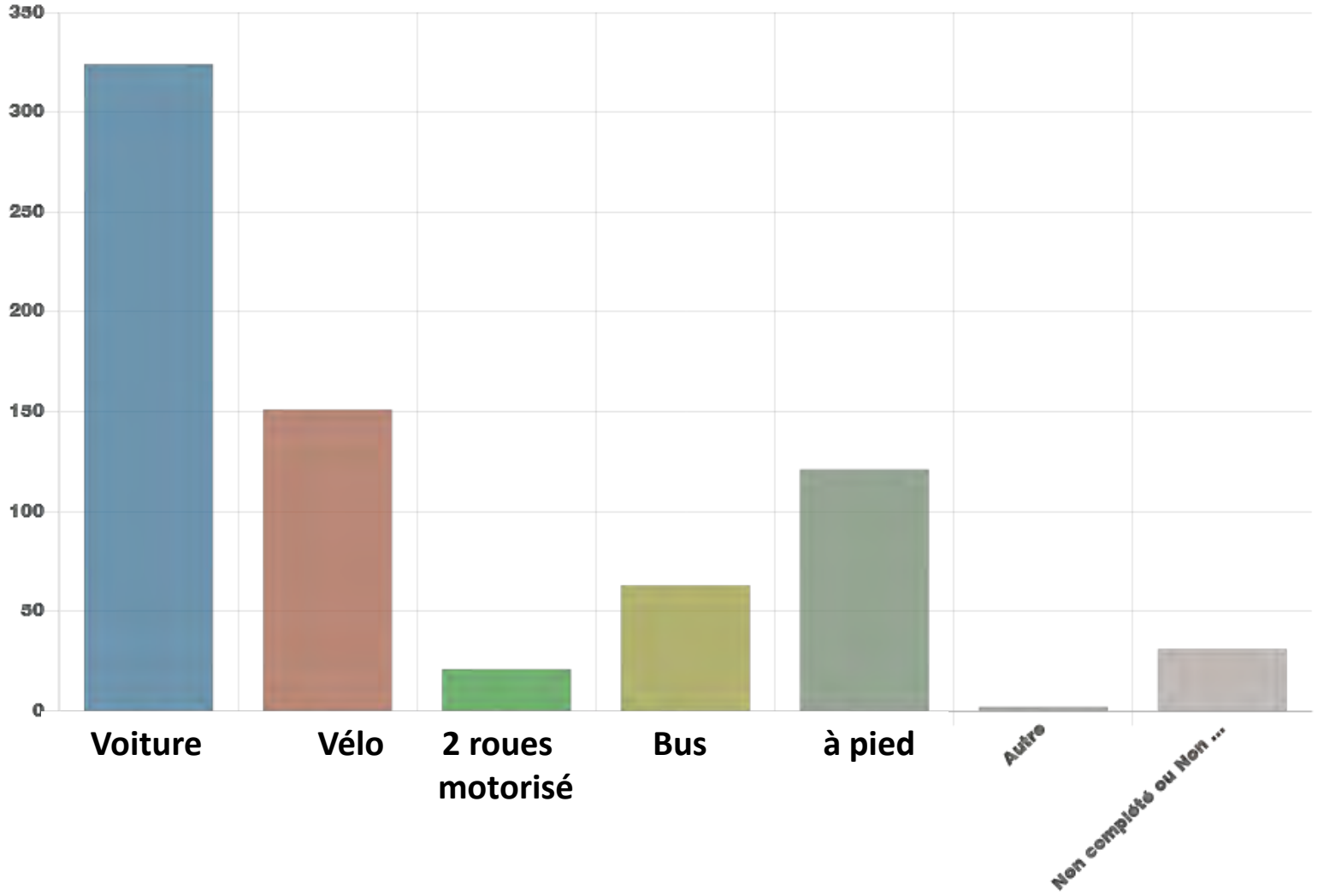

Ville de
PESSAC

Etes-vous satisfait de l'expérimentation ?

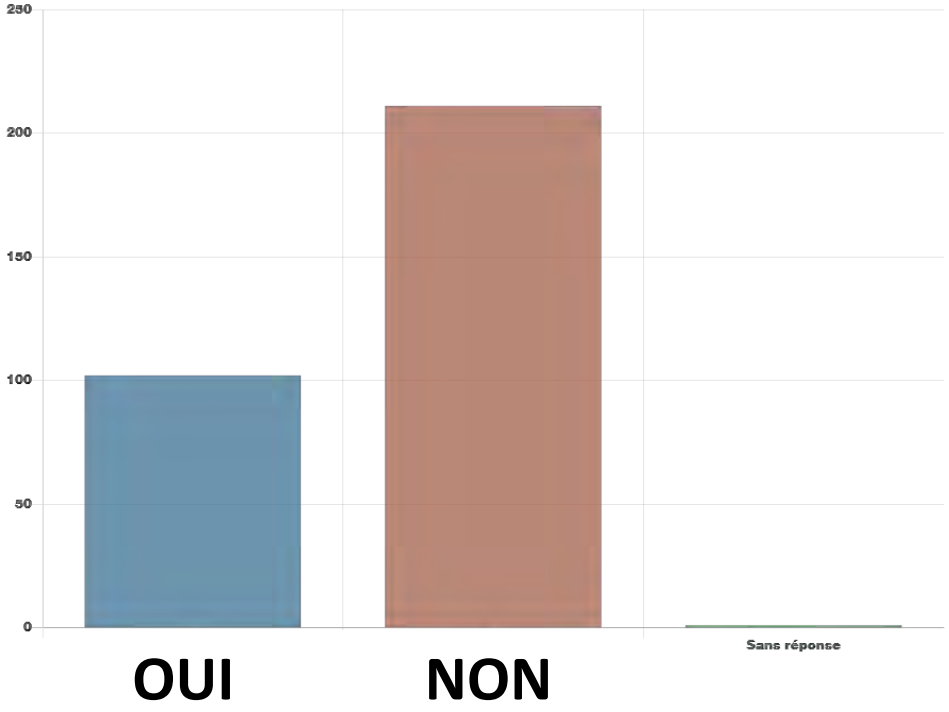

Que pensez-vous de la signalisation ?

Suffisante : **48,41 %**
Insuffisante : **51,27 %**

Analyse des commentaires :

Les sens interdits **ne sont pas visibles**
Les sens interdits **ne sont pas respectés**
La signalisation **n'est pas assez visible en amont**

Ville de
PESSAC

Votre avis sur la vitesse

Satisfaisante **55.10 %**
Trop élevée **44.59 %**

Les modifications de trajets ont-elles impacté vos déplacements

Oui : **79.94 %**
Non : **19.75 %**

Les modifications de trajets ont-elles impacté vos déplacements En temps de trajet

IDEM : **11 %**
Moins de 5 mns : **49 %**
De 5 à 10 mns : 29%
+ 15 mns : 8,5 %
+ 30 mns : 2%
+ 40 mns : 0,5%

Ville de
PESSAC

Améliorations possibles par ordre de préférence :

Revoir le plan de stationnement des rues les plus étroites : **50.49 %**
Implantation de radars vitesse : **25.57 %**
Créer des plateaux surélevés : **23.93 %**

Souhaitez-vous que l'avenue Jean Cordier soit en sens unique

OUI : **32.06 %**
NON : **67.94 %**

si oui majorité de sens Pessac – Bordeaux à 61.96 %

Souhaitez-vous que l'avenue Jean Cordier soit maintenue en double sens sauf aux extrémités

OUI : **41.54 %**
NON : **58.46 %**

si oui majorité de sens Pessac – Bordeaux à 53 %

Ville de
PESSAC

Souhaitez – vous que l'avenue Jean Cordier revienne à l'ancienne configuration en double sens total :

Cette configuration ne peut être que temporaire compte-tenu de la loi d'orientation des mobilités qui rend obligatoire la mise en place d'une bande cyclable sécurisée d'un minimum de 1.5 m dans les deux sens de circulation.

OUI : **92.98 %**
NON : **7.02 %**

Souhaitez – vous intégrer un groupe de travail pour concerter sur ces aménagements :

73 personnes inscrites

A vous la parole !

Franck Raynal

Maire de Pessac

Ville de
PESSAC